

COMPTE-RENDU DE LA SESSION "EUROPE DES MIGRATIONS" DU 10 FÉVRIER 2023

CAMILLE BESSON-IMBERT, MARIA-DANIELA GUSA & LÉO MESNIL
PROMOTION 2022-2023 DE L'ACADÉMIE NOTRE EUROPE



Le 10 février 2023, les étudiants de la promotion 2022-2023 de l'Académie Notre Europe ont rencontré Fabienne Keller, députée européenne, et François Thomas, président de SOS Méditerranée, afin d'évoquer la question des migrations du point de vue européen. Les deux intervenants ont partagé leurs perspectives sur les défis et les opportunités générés par les flux migratoires en direction de l'Union européenne.

La proposition de Pacte sur la migration et l'asile

Lors de cet échange, Fabienne Keller a fait part de ses doutes sur les chances que les Vingt-Sept s'entendent sur un texte commun comme le Pacte proposé par la Commission européenne en 2020. La raison en est le durcissement de la position de plusieurs gouvernements au sein de l'UE vis-à-vis des questions de migration, et notamment des gouvernements des pays d'Europe centrale.

La députée européenne a indiqué qu'elle défendait au Parlement européen une meilleure coordination entre États membres, avec un mécanisme européen de solidarité fort pour soutenir les pays les plus exposés à l'arrivée de migrants sur leur territoire, soulignant l'importance de cette coopération pour répondre aux défis migratoires.

Elle a également évoqué la nécessité de trouver un équilibre entre sécurité et droits humains dans les politiques migratoires de l'UE : selon elle, il est crucial de garantir la protection des personnes migrantes tout en prenant en compte les préoccupations des citoyens européens en matière de sécurité.

Elle s'est par ailleurs prononcée contre la création de murs aux frontières de l'UE, une demande formulée par certains pays membres de l'UE. La construction de murs aurait pour effet de déplacer la misère sans apporter de réponse au défi migratoire.

Le rôle de l'Union européenne face aux manquements de la Libye

François Thomas a ensuite abordé la question des manquements de la Libye dans la protection des personnes dans la zone de recherche et de sauvetage dont elle est responsable depuis 2018. Il a souligné que les gardes-côtes libyens tardent souvent à intervenir, ne communiquent pas avec les autres acteurs présents en mer sur les embarcations en danger et placent les personnes qu'ils interceptent dans des camps de détention. Or, des violations du droit international ont été constatées sur le territoire libyen, notamment du fait de la traite des êtres humains sur place et des conditions de vie indignes au sein des camps de détention.

S'ajoute à cela l'errance vécue par l'*Ocean Viking* en novembre 2022 mettant en évidence un manque de solidarité entre États membres de l'Union européenne, puisque plusieurs pays ont refusé d'accueillir les 234 personnes à bord. François Thomas a souligné à cette occasion l'obligation pour chaque navire de venir en aide à des personnes en situation de péril en mer : le sauvetage en mer ne doit pas être instrumentalisé, a insisté le président de l'association.

Il a alors rappelé un moment tragique qu'il a vécu à bord de l'*Ocean Viking*. Le 22 avril 2021, une embarcation transportant environ 130 migrants africains clandestins a fait naufrage au large de la Libye. L'*Ocean Viking* est venu les secourir trop tard. « *Une mer de cadavre* », s'est ému l'ancien capitaine de navire marchand.

Le soutien inédit de l'Union européenne et de ses États membres envers l'Ukraine

Le soutien inattendu des États membres envers l'Ukraine, après son invasion par la Russie, a été mis en avant par les intervenants.

Cette crise aura par ailleurs permis de montrer que l'Europe est capable de faire preuve de solidarité lorsqu'elle le décide, prouvant que le refus de le faire dans d'autres circonstances n'était, selon François Thomas, qu'un manque de volonté.

François Thomas a d'ailleurs rappelé que, depuis 2014, plus de 26 000 personnes ont perdu la vie en Méditerranée lors de leur parcours de migration, dont 25% en Méditerranée centrale. Il est donc important selon lui de se projeter vers l'avenir en se focalisant sur la recherche d'une solution humaine.

Fabienne Keller a relevé que l'utilisation de la protection temporaire pour les ressortissants ukrainiens avait été possible en l'espèce du fait de la particularité du conflit. En mobilisant tous les hommes ukrainiens à la guerre, les personnes ayant fui le pays ont été par conséquent presque uniquement des femmes et des enfants. Cette particularité incite les États membres à croire que ce public très vulnérable aura pour vocation de retourner chez lui une fois le conflit achevé. Elle a également rejoint les propos tenus par François Thomas concernant la générosité dont a fait preuve l'Europe, notamment de la part de sa population.

La rencontre des étudiants de l'Académie Notre Europe avec Fabienne Keller et François Thomas a permis de soulever des questions importantes sur la gestion des migrations en Europe. Les deux intervenants ont souligné l'importance de la coopération entre les États membres de l'UE, ainsi que l'importance de garantir la protection des droits des personnes migrantes. Ils ont également partagé leurs idées sur les solutions possibles pour améliorer la gestion des migrations en Europe, en mettant l'accent sur la solidarité et la responsabilité partagée. Cette rencontre a été une occasion précieuse pour les étudiants de l'Académie Notre Europe de mieux comprendre les enjeux complexes liés à la gestion des migrations en Europe et de réfléchir à des solutions possibles pour garantir que les personnes migrantes soient traitées avec dignité et respect.